

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

1er cycle

Année scolaire 2017-2018

Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Pour pouvoir donner un jugement sur l'acquisition des compétences et des connaissances dans le bulletin, votre enfant complètera des situations d'évaluation en cours d'étape ainsi qu'à la fin de l'étape.

Première communication écrite

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Communication acheminée à la maison par votre enfant le 12 octobre 2017.

Bulletin 1

- Étape : Du 30 août au 13 novembre 2017.
- **Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année.**
- Bulletin acheminé par courriel le 20 novembre et rencontre avec l'enseignante les 23 et 24 novembre 2017.

Bulletin 2

- Étape : Du 14 novembre 2017 au 23 février 2018.
- **Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année.**
- Bulletin acheminé par courriel le 13 mars.
- Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous.

Bulletin 3

- Étape : Du 26 février au 22 juin 2018.
- Évaluations CSVDC (2^e année) : À partir de la mi-mai jusqu'en juin (mathématique et lecture).
- **Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année.**
- Bulletin acheminé par courriel au plus tard le 22 juin 2018.

Consignation des compétences au bulletin

Cycle 1

	1 ^{re} année du cycle			2 ^e année du cycle			Épreuves de fin d'année
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Français	x	x	x	X	x	X	
Lire (50%)	X	x	X	X	x	X	CSVDC
Écrire (30%)		x	X	X	x	x	
Communiquer oralement (20%)		x	X		x	x	
Mathématique	x	x	x	X	x	X	
Résoudre une situation problème (20%)		x	x		x	x	CSVDC
Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	x	x	x	X	x	x	
Anglais	x	x	x	X	x	X	
Communiquer oralement en anglais (40%)		X	x	X		X	
Comprendre des textes lus et entendus (60%)	x		x		X	X	
Éthique et culture religieuse		x	x		X	x	
Arts plastiques	x		x	X		x	
Musique		x	x		x	x	
Éducation physique et à la santé	x	x	x	X	x	x	

CSVDC : Épreuve obligatoire interne de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- différentes annotations dans la pochette de communications,
- les appels téléphoniques,
- les courriels,
- les travaux envoyés à la maison,
- etc.

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin des étapes 1 et 3 de l'année scolaire.

Étape	Compétences
Étape 1 et 3	Organiser son travail et Savoir communiquer

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Direction de l'école